



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

intérieur : préfectures

Question écrite n° 13249

Texte de la question

M. Gérard Darmanin interroge M. le ministre de l'intérieur sur la modification du statut des préfets. Le mercredi 28 novembre 2012, il s'est adressé devant l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur. À cette occasion, il a souhaité évoquer le nouveau statut des préfets, entré en application cette année, et a proposé un certain nombre d'ajustements dont l'objectif affiché est de permettre une plus grande transparence dans la gestion et plus de rigueur dans les processus de nomination et de promotion du corps préfectoral. Dans cette perspective, il a demandé au secrétaire général de lui soumettre dans les mois à venir « un projet de charte de gestion ». Compte tenu de ces éléments, il souhaiterait obtenir les différents éléments du contenu de cette charte.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13249

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7323

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)